

78 votre canton

Chatou / Croissy-sur-Seine

n° 3 Mars 2007

Habitat

Une politique du logement ambitieuse

Relancer la construction dans les Yvelines tel est le but que s'est fixé notre assemblée départementale face à une crise du logement particulièrement aiguë.

Cette politique ambitieuse qui s'adresse à toutes les catégories de populations prévoit la construction de 6 000 nouveaux logements par an dont 1 000 en accession sociale.

Le Département s'est donné les moyens de cet objectif en agissant sur le foncier grâce à la mise en place d'un Etablissement public foncier départemental chargé de permettre aux collectivités locales d'acquérir des terrains à des prix raisonnables pour de la construction de logements.

Par ailleurs, soucieux de trouver des solutions plus constructives que le

paiement d'amendes par les communes qui ne construisent pas de logements sociaux, le Département a choisi de s'engager sur la voie du partenariat. Le Conseil général encourage donc les maires grâce à des subventions pour chaque logement construit et favorise également des opérations de renouvellement urbain dans les zones sensibles.

Pour nos communes de Chatou et de Croissy-sur-Seine, déjà actives en matière de constructions de logements de tous types, nul doute que ces incitations du Conseil général permettront une accélération des mises en chantier ! ■



Les nouveaux logements dans le quartier Pathé-Marconi à Chatou.



Les nouveaux logements avenue du Général-de-Gaulle à Croissy-sur-Seine.

Transports en commun

Depuis janvier, du nouveau dans notre canton

Une nouvelle ligne de bus : - Bus en Seine/ligne 20- créée à l'initiative de la communauté de commune (CCBS) relie la gare du RER de Chatou-Croissy à la gare RER du Vésinet-Le Pecq. Desservant notamment le lycée Alain, elle facilite les déplacements des lycéens de notre canton.

Plus d'infos sur : www.monbus.net ;

Le Noctilien : le bus de nuit de la RATP, circule de 0 h 30 à 5 h 30 le long de la ligne A du RER entre Saint-Lazare et Saint-Germain-en-Laye. Un arrêt se situe des deux côtés de l'avenue Foch à Chatou, au niveau de la mairie.

Plus d'infos sur : www.ratp.fr ;

PAM 78 : une aide à la mobilité : le Conseil général a organisé en partenariat avec la Région Ile-de-France et le Syndicat des transports d'Ile-de-France un dispositif de transport en faveur des personnes à mobilité réduite (personnes handicapées, personnes âgées...). Le tarif dépendant du kilométrage parcouru dans les Yvelines est partiellement pris en charge par les trois partenaires.

Renseignements : 0810 0810 78 ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Faire des Yvelines un Département de référence en matière d'écologie en Ile-de-France, tel est l'objectif que vient de se fixer le Conseil général des Yvelines, en adoptant le 24 novembre dernier sa nouvelle politique de l'environnement. Quatre enjeux majeurs ont été définis : Consacrer l'environnement comme levier d'une économie compétitive. Privilégier un développement équilibré et durable du territoire respectueux de l'environnement. Garantir un cadre de vie sain pour l'homme. Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel pour une meilleure qualité de vie. Toujours dans le respect de l'environnement, le Département a tenu à mettre en valeur un élément majeur de notre patrimoine naturel quelque peu oublié - la Seine - qui devrait pouvoir accueillir dans l'avenir un trafic fluvial croissant.

Groupe socialiste

Il est temps de tomber les masques. Le Conseil général manifeste publiquement bien que faiblement, sa solidarité et son inquiétude pour l'avenir des communes touchées par le tracé retenu pour prolonger l'A104. Il semble tenir un autre langage dans les ministères, la desserte de Poissy étant le seul objectif de ce prolongement, abandonnant toute idée de bouclage de la Francilienne. Seul ce bouclage pourrait justifier la création d'un nouveau tronçon autoroutier, pour fluidifier le trafic, désengorger les Yvelines, servir l'intérêt général mais en aucun cas réactiver les projets autoroutiers au-dessus de la Vallée de la Bièvre. Il est donc temps que tombent les masques et que le département cesse de tenir un double langage.

Groupe communiste

Il y a deux ans, les deux Directeurs de la Poste venaient rassurer les conseillers généraux sur l'avenir de la Poste. Les élus communistes après s'être informés auprès des usagers et des organisations syndicales, dénonçaient la réduction du service public de la Direction de la Poste et du gouvernement. Il nous a alors été répondu que " nous faisons de la politique ". Aujourd'hui, les effets se font sentir par la fermeture de bureaux de Poste, les " regroupements ", la suppression de tournées de facteurs. Bref, le bradage du service au public ! Oui, nous faisons de la politique, mais au service des Yvelinois !

Edito

Chers Catoviens
Chers Croissillons,
L'environnement est au cœur du débat politique à l'occasion des

élections présidentielles et législatives. C'est avant tout un enjeu d'avenir car les décisions d'aujourd'hui concernent les générations de demain.

La prise de conscience environnementale a eu lieu car avec l'emploi, l'environnement est aujourd'hui au cœur des préoccupations des Français. Il est temps d'enclencher ensemble la dynamique collective, en rassemblant ceux qui, de tous horizons, sont décidés à relever ce défi majeur de notre temps. Changement climatique, biodiversité, développement durable sont autant de sujets étroitement liés, puisque le réchauffement de la planète entraîne des bouleversements sur un certain nombre d'espèces animales et végétales et impacte notre environnement : le littoral, les paysages, la végétation, la biodiversité...

Au Conseil général, nous venons de mettre en place une politique forte en matière de protection de l'environnement et de développement durable. C'est le sujet central développé au verso de cette lettre.

C'est à notre niveau départemental une première réponse à la question : " Quelle planète allons-nous transmettre à nos enfants et petits-enfants ? "

C'est aussi l'affirmation d'une volonté collective qui à mon sens dépasse les querelles partisans car elle doit être l'affaire de tous.

Très cordialement,
Ghislain FOURNIER
Vice-président du Conseil général
Maire adjoint de Chatou

Contact

Pour joindre Ghislain Fournier, votre conseiller général
Secrétariat - courrier :
9, av. de Brimont - 78400 Chatou
Tél : 01 30 53 15 15
Mail : gfourmier@cg78.fr
Blog : informations, actualités, réflexions, interactivité :
<http://ghislainfournier.blogs.com>
Et le site internet du Conseil général :
www.yvelines.fr ■



Le collège Paul-Bert à Chatou.



Le gymnase Jean-Moulin à Croissy, réhabilité avec l'aide du Conseil général.



Une nouvelle offre de transport en commun, la ligne 20.

Subventions

Des subventions pour notre canton :

37 000 € pour le Centre national de l'estampe et de l'art imprimé dans le cadre des projets éducatifs et culturels du dispositif Culture et handicap ■ 5 893 € pour l'aide au développement de l'école de musique de Croissy ■ 350 € à l'association des Amis de la maison Fournaise ■ 3 000 € à l'association Mélodia pour la mise en place des ateliers d'expression artistiques ■ 22 432 € au conservatoire de Chatou ■ 99 000 € pour la seconde tranche de rénovation du gymnase Jean-Moulin de Croissy ■ 1 800 € à l'association culturelle de Chatou pour la 6^e édition des Imaginaires ■ 5 000 € à l'association Solidarité logement dans la boucle ■ 5 700 € pour l'aide au fonctionnement des centres de loisirs de Chatou ■ 3 811 € au club d'escrime de la boucle dans le cadre de la pratique haut niveau amateur ■ 3 048 € pour le tennis club de Chatou ■ 3 415 € pour le fonctionnement des centres de loisirs de Croissy ■

Education

Nos Collèges

Le Département détient une responsabilité importante auprès des jeunes puisqu'il a en charge, notamment, la construction, la réhabilitation, l'extension, l'entretien et le fonctionnement des collèges (la pédagogie demeurant sous la responsabilité de l'Etat). Dans les Yvelines, 114 collèges publics accueillent près de 70 000 élèves. Des subventions importantes de fonctionnement sont donc votées chaque année pour les collèges. Dans notre canton les dotations 2007 (hors investissement) pour nos collèges sont les suivantes : ■ collège Jean-Moulin à Croissy-sur-Seine : 99 535 € ■ collège Paul-Bert à Chatou : 90 115 € ■ collège Auguste-Renoir à Chatou : 150 735 €.